

**Acton
Vale**



Toujours
EN ACTION

APPEL DE PROJETS

**Célébrons et réinventons
la place Serge-Lemoyne**

Nature de l'appel de projets :

La place Serge-Lemoyne est située sur la rue Boulay, près de la voie ferrée, à l'emplacement même de la maison où est né l'artiste valois. Il s'agit d'un parc, propriété de la ville d'Acton Vale, qui a été inauguré en 2002. Le constat a été fait que les structures existantes (cube, clôture, pavillon) ont besoin d'être rafraîchies.

L'année 2023 marquera les 25 ans du décès de Serge Lemoyne. Le 13 juin étant la date de naissance de l'artiste, la Ville souhaite à cette date, dans le parc, lancer l'Année Serge Lemoyne, et ce, dans un environnement accueillant, incluant des structures restaurées, grâce à la participation d'artistes de la région.

La place Serge-Lemoyne se veut un lieu de création, de rassemblement et de mémoire, qui rend hommage et souligne l'importance de ce peintre dans la création picturale québécoise. On doit la conception de cette place à l'architecte David Leslie, à l'artiste-peintre Margot Mérette et au designer architectural Guy LeBlanc. On retrouve au sol le tracé de la maison alors que le pavillon rappelle des éléments architecturaux de la grande demeure familiale. Le bleu blanc rouge fait référence aux dix années que Serge a consacrées à ces couleurs, qui sont aussi associées au hockey et aux Canadiens de Montréal.

La maison a été acquise en 1919 par les grands-parents de l'artiste, Joseph Béland et Eugénie Beaudoin. Serge Lemoyne se porte acquéreur de la maison centenaire en 1978. Elle lui inspire rapidement de nombreux projets artistiques. En plus de représenter sa maison sous toutes ses coutures, Lemoyne l'utilise comme surface de travail. Il la peint et la repeint au gré des événements et des projets, si bien qu'elle devient une « maison-atelier ». Jusqu'à son décès, le 12 juillet 1998, Serge Lemoyne intervient sur sa maison au fil des thématiques qu'il aborde dans son œuvre. C'est peu commun pour une maison que d'avoir servi de support et d'inspiration à un artiste.

La Ville d'Acton Vale lance donc un appel de projets aux artistes professionnels ou actifs en arts visuels de la MRC d'Acton afin qu'ils proposent leur vision de la place Serge-Lemoyne.

Qui peut déposer un dossier ?

Les artistes professionnels ou actifs qui sont inscrits au *Répertoire des ressources culturelles de la MRC d'Acton* peuvent déposer un dossier. La priorité sera accordée aux artistes de la MRC d'Acton. Si aucun projet déposé n'est admissible, le comité de sélection se réserve le droit de lancer un second appel à projets à l'extérieur de la MRC d'Acton.

À noter que l'artiste peut travailler en collaboration avec un artiste émergent de la région ou de l'extérieur de la MRC d'Acton si aucun artiste émergent de la région n'est disponible pour le projet.

Comment seront évalués les dossiers?

Les dossiers retenus par le comité de sélection seront ensuite présentés au conseil municipal de la Ville d'Acton Vale, selon un ordre prioritaire, pour le choix final.

Quel est le contenu du dossier d'artiste à déposer ?

- o Renseignements et coordonnées de base;
- o La formation artistique, culturelle ou pédagogique acquise ou le perfectionnement;
- o La démarche artistique ou le curriculum vitae artistique du ou des artistes;
- o Porte-folio de projets réalisés, s'il y a lieu.

Ce qui est attendu des artistes :

- o Les artistes ont carte blanche pour leur intervention sur les trois structures (cube, pavillon et clôture) afin de les rafraîchir. Doivent être conservées :
 - les structures existantes (cube, pavillon, clôture)
 - la citation de Claude Gauvreau sur le cube
 - la délimitation au sol de l'espace anciennement occupé par la maison
- o Le croquis du projet proposé inclus dans le dépôt de projet;
- o L'échéancier du projet proposé inclus dans le dépôt de projet;
- o Le budget prévisionnel détaillé (les matériaux, les honoraires de création et de réalisation, l'installation) inclus dans le dépôt de projet;
- o La possibilité de remanier légèrement le croquis suite à certaines recommandations du comité de sélection et des élus municipaux;
- o Disponibilité pour le lancement du 13 juin 2023 et à l'événement de juillet 2024 pour la clôture de l'année Lemoyne.

Ce que nous offrons :

- o Budget : 8 700 \$
- o Retrait de la peinture actuelle sur les structures (cube, pavillon, clôture) par un procédé de sablage au jet de sable;
- o Prêt d'équipements, si nécessaire (plateforme élévatrice, nacelle);
- o Possibilité de barrer la rue pour un temps déterminé, si la réalisation du projet le requiert;
- o L'architecte paysager, à partir du croquis, pourra élaborer un plan d'aménagement dont la maquette sera présentée lors de l'événement du 13 juin.
- o La présence d'un texte explicatif virtuel et sous forme de cartel d'exposition présentant l'artiste et la démarche artistique du projet.

Critères d'admissibilité

- o Les artistes ont carte blanche quant aux matériaux et quant à l'ampleur de leur intervention, cependant le budget alloué doit être respecté;
- o Le projet recherché doit tenir compte de la sécurité des lieux et des visiteurs;
- o Le projet recherché doit prioritairement être réalisable avant la date du 13 juin 2023.

Critères de sélection

- o Réalisable (temps requis et budget de réalisation);
- o Potentiel d'exposition à long terme dans un lieu public extérieur (choix de matériaux, solidité des structures, etc.);
- o Cohérence du propos et harmonisation avec les éléments environnants;
- o Originalité (démontre une démarche artistique particulière);
- o Utilisation optimale des structures disponibles (cube, pavillon, clôture).

Échéancier / dates importantes :

Date limite de réception des propositions : avant le 23 janvier 2023.

Séance de sélection : entre le 6 février et le 10 mars 2023.

Réponse à l'artiste sélectionné : au plus tard le 31 mars 2023.

Réalisation du projet sur place : avril et mai 2023.

Dévoilement / Conférence de presse : mardi le 13 juin 2023.

Où, quand et comment envoyer sa candidature ?

Vous devez envoyer une copie numérique du croquis du projet, du formulaire complété ainsi que votre dossier à : sophia.bedard@ville.actonvale.qc.ca **avant le 23 janvier 2023.**

Formulaire : Disponible en annexe de ce document, et en ligne : www.ville.actonvale.qc.ca

Dossier d'artiste : voir le contenu à la page 2.

Pour plus de renseignements :

Sophia Bédard, Coordonnatrice, Bibliothèque et culture

Ville d'Acton Vale - (450) 546-2703, poste 251

sophia.bedard@ville.actonvale.qc.ca

Spécifications

Les mesures du terrain et des structures sont détaillées avec les images aux pages suivantes.

Les élèves du volet arts plastiques de la Polyvalente Robert-Ouimet, sous la supervision d'Émilie Gosselin, auront réalisé des œuvres de peinture sur tissu inspirées du travail de Serge Lemoyne. Après leur exposition à la bibliothèque municipale en janvier/février, les œuvres pourront être exposées à la place Serge-Lemoyne pendant l'été 2023. Des photos de ces œuvres seront fournies ultérieurement.

Sur le terrain, il y aura ajout de panneaux qui présenteront :

- liens (+ codes QR) vers les balados existants au sujet de Serge Lemoyne;
 - Balado spécifiquement pour la place Serge-Lemoyne :
<https://baladodecouverte.com/circuits/642/poi/7522/place-serge-lemoyne>
 - Balado réalisé pour présenter la murale à l'extérieur du Centre sportif :
<https://baladodecouverte.com/circuits/642/poi/7537/murale-serge-lemoyne>
- texte présentant la place Serge-Lemoyne, sa vie et son œuvre;
- texte présentant l'artiste sélectionné et la démarche artistique du projet.

L'architecte paysager proposera un plan d'aménagement en fonction de l'œuvre qui sera réalisée. Les bancs seront changés et du mobilier sera ajouté éventuellement.

Fiche de la propriété



Propriétaire / emplacement	
VILLE D'ACTON VALE	
RUE BOULAY	
Informations du rôle	
Matricule:	7756-58-7063-0-000-0000
Code d'usage:	7612
Zonage:	
Superficie:	777.10
Frontage:	59.84
Profondeur:	23.48
<p>Échelle : 1:603</p>	

Vue d'ensemble



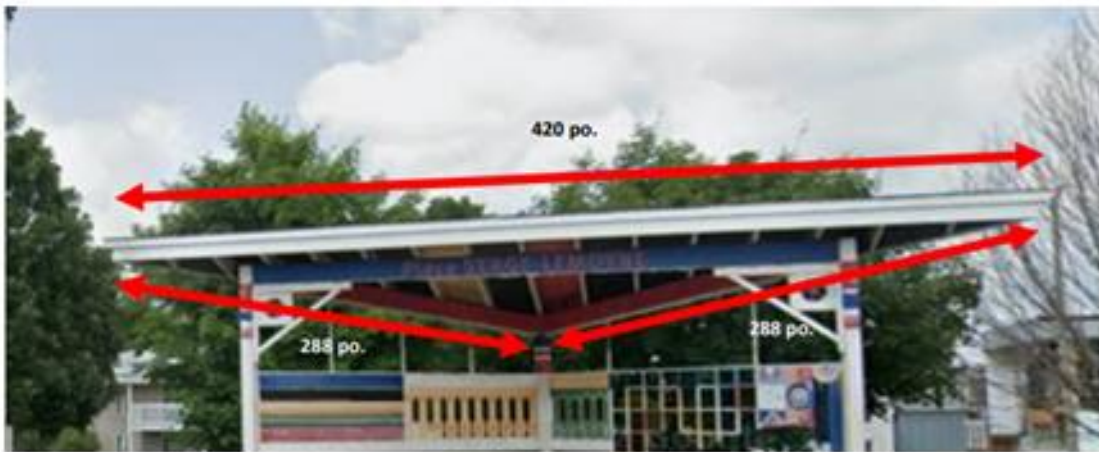
Le cube



Le pavillon









Formulaire pour le projet :
Célébrons et réinventons la place Serge-Lemoyne

Coordonnées de l'artiste

Nom :

Adresse civique :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Informations sur la spécialisation artistique :

(Formation, perfectionnement, discipline artistique)

- Inclure le CV artistique
- Inclure la démarche artistique

Projets culturels déjà réalisés au cours des trois dernières années :

- 1.
- 2.
- 3.

- Inclure le porte-folio, s'il y a lieu

Détails pertinents :

(Associations professionnelles, prix reçus, bourses reçues)

Description du projet :

Nom de l'artiste émergent (collaborateur), s'il y a lieu :

La liste de l'équipement pouvant être prêté par la ville :

Vision du projet :

 Inclure un croquis en complément à ce formulaire

Échéancier :

Principales étapes	Actions	Date

Le montage financier :

Dépenses :
Honoraires ou cachets:
Achat du matériel :
Autres :
TOTAL : 8 700 \$

Retourner ce formulaire avec les documents à inclure (CV, démarche artistique, croquis du projet) à Sophia Bédard au sophia.bedard@ville.actonvale.qc.ca avant le 23 janvier 2023.